

Discours de Georges Pompidou sur les relations franco-allemandes (Brühl, 3 juillet 1970)

Légende: Le 3 juillet 1970, à l'occasion des consultations franco-allemandes, le président français Georges Pompidou qualifie la coopération entre les deux pays d'"exemplaire".

Source: Allocution du président Georges Pompidou. [EN LIGNE]. [s.l.]: Ministère des Affaires étrangères de la France, [31.08.2007]. Disponible sur <http://www.doc.diplomatie.gouv.fr>.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_de_georges_pompidou_sur_les_relations_franco_allemandes_bruhl_3_juillet_1970-fr-a8ea42d9-5780-4d6f-abf5-c27da1540f6c.html

Date de dernière mise à jour: 03/07/2013

Discours de Georges Pompidou sur les relations franco-allemandes (Brühl, 3 juillet 1970)

Monsieur le Chancelier, Madame,

Je veux ce soir vous dire combien nous sommes sensibles ma femme et moi à toutes vos attentions et au toast, que vous venez de prononcer en Français, plein de culture, de finesse et de chaleur. Je vous en remercie comme je vous remercie d'avoir eu la délicatesse de tenir à ce que pour ma deuxième visite à Bonn ma femme m'accompagne. Je tiens aussi à vous remercier pour la réception que vous nous offrez ce soir dans le cadre exceptionnel du Château de Brühl, dont nous avons tous admiré le site, le parc et l'élégance classique comme la fantaisie baroque de son architecture.

Les entretiens franco-allemand

Nous avons une nouvelle fois, aujourd'hui, échangé des idées, comparé nos conceptions et réfléchi sur les problèmes que nous avons à résoudre. Nous avons pu constater, comme au début de cette année, combien ces entretiens approfondis entre nous, comme entre les membres de nos deux gouvernements, sont utiles et féconds. Ils s'inscrivent dans l'effort commun de nos deux pays, depuis la fin de la guerre et plus particulièrement au cours des dernières années, pour donner à l'Europe, sur la base d'une réconciliation totale entre la France et l'Allemagne, la possibilité d'un avenir fondé sur la paix et la détente entre les nations.

La coopération bilatérale

C'est pourquoi j'attache une grande importance au développement de notre coopération bilatérale. Certaines des décisions prises lors de notre dernière rencontre, par exemple en matière de coopération industrielle ou d'information réciproque des entreprises, ont déjà porté leurs fruits. La coopération entre nos deux pays, que sept années d'efforts ont progressivement perfectionnée et consolidée, apparaît donc comme une réalité vivante. Elle a considérablement amélioré leur connaissance réciproque. Elle a permis un rapprochement de leurs politiques étrangères. Elle joue un rôle déterminant dans leur développement économique, stimulé par la collaboration entre les entreprises et la conjonction des efforts de recherche et d'investissement. Mais l'essentiel me paraît être, aujourd'hui comme en 1963 lors de la signature du Traité, la compréhension entre les peuples, fondement indispensable de toute réalisation commune. C'est ce qui fait tout le prix des échanges croissants entre les jeunes, comme entre les collectivités locales, les associations, les élites de nos deux pays.

En nous penchant sur les différents aspects de notre coopération bilatérale, afin qu'elle soit vraiment ce qu'elle doit être, c'est-à-dire une création continue, nous avons le sentiment de contribuer à une œuvre dont la portée dépasse le cadre proprement franco-allemand. Le rapprochement entre nos deux pays ne peut, en effet, que servir la cause de l'Europe et celle de la coopération avec les autres régions du monde.

Mesdames, Messieurs, je vous demande de lever votre verre en l'honneur du chancelier de la République fédérale et de Madame Brandt et à l'avenir de l'amicale et exemplaire coopération entre nos deux pays, et, je peux bien dire, entre nos deux gouvernements.